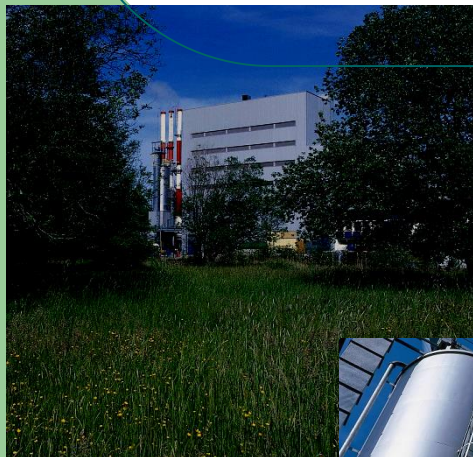


Rapport de Délégation de Service Public 2017



Centre de traitement et de valorisation
de déchets de Rambervillers

**SOV
VAD**

SOMMAIRE

1. Présentation de SOVVAD
2. Bilan de l'activité 2017
3. Politique sécurité
4. Performances environnementales
5. Compte de résultat 2017
6. Perspectives 2018



Présentation SOVVAD

□ Situation administrative :

→ **Propriétaire** de l'UVE : SICOVAD, site transféré au SMD,

→ **Exploitant** : **Société Vosgienne de Valorisation des Déchets**

- 50 % SUEZ RV ENERGIE (groupe Suez)
- 50 % VALEST (groupe Véolia)

→ **Contrats** :

- Délégation de Service Public + bail emphytéotique avec le SICOVAD et convention d'apport avec le SMD, depuis le 29/08/1998 jusqu'au 31/10/2018.
- Convention de prise en charge des mâchefers avec TTM depuis le 01/01/2008 jusqu'au 31/10/2018.

→ **Certification** :

- Système de management intégré certifié ISO 9001 (Qualité), ISO 14001 (Environnement), OHSAS 18001 (Santé et sécurité au travail) depuis juin 2008

→ **Effectif** : 23 personnes

+ 1 apprenti BTS Maintenance des systèmes en alternance jusqu'au 31/08/2017

La technologie au service de l'environnement

ÉQUIPEMENT	CARACTÉRISTIQUES
Lignes 1 et 2	3 t/h chacune
Ligne 3	6,3 t/h
Groupe Turbo Alternateur	6 MWh électriques 38 000 MWh / an

Capacité moyenne de traitement : 12,5 t / h de déchets ménagers

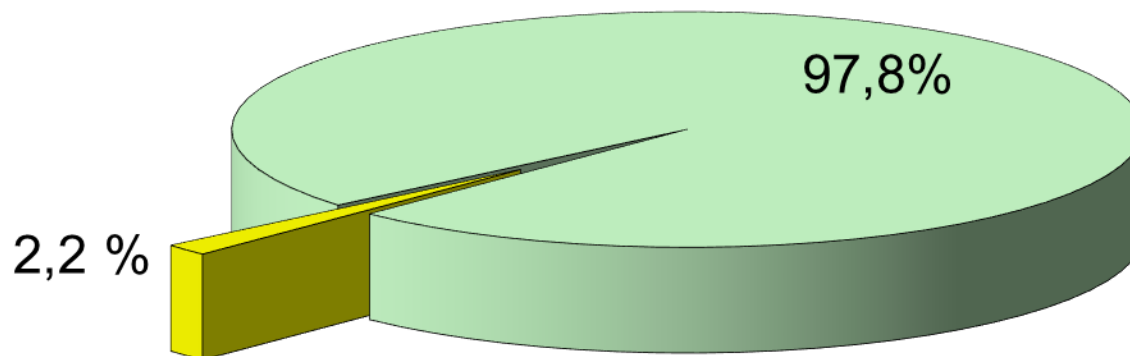
Site conforme à l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 relatif aux installations d'incinération de déchets non dangereux.

2. Bilan de l'activité 2017



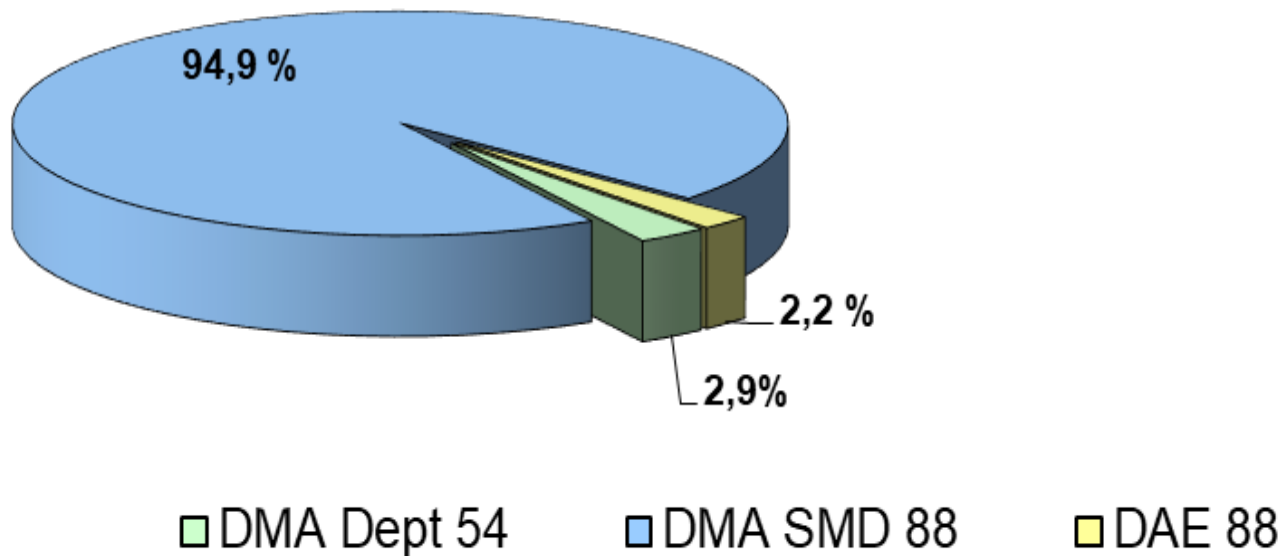
Répartition des déchets par type

Quantité traitée : 90 320,90 T

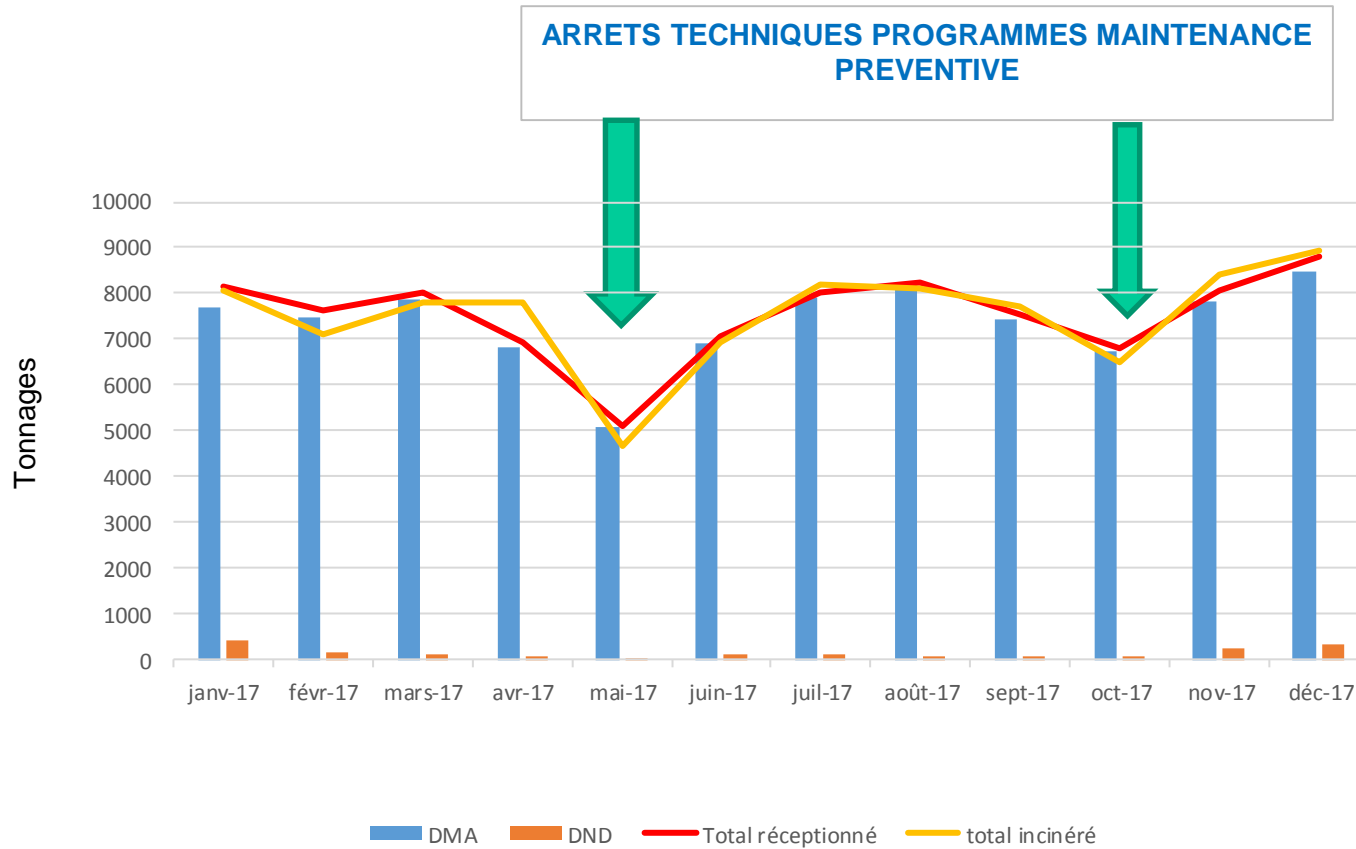


□ Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) ■ Déchets d'Activités Economiques (DAE)

Provenance des déchets

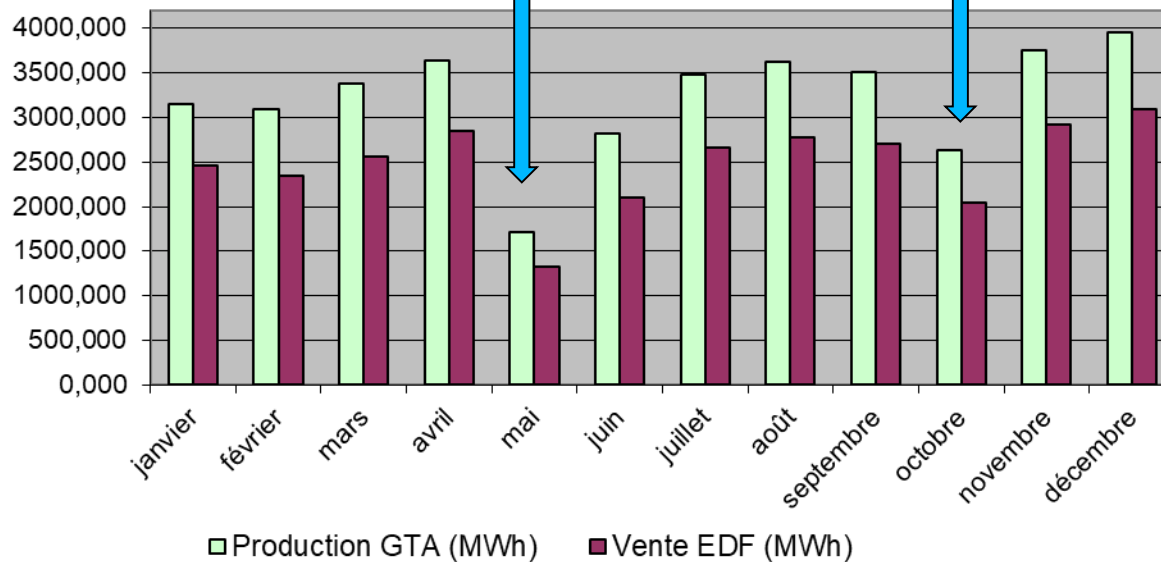


Bilan mensuel de fonctionnement



Valorisation énergétique

ARRETS TECHNIQUES PROGRAMMÉS MAINTENANCE PRÉVENTIVE



38 755 MWh électriques à 20 000V ⇔ alimentation en électricité de 48 180 habitants.

29 854 MWh injecté sur le réseau EDF, le reste est autoconsommé

Émissions de CO₂ et rendement thermique

1 kWh d'énergie thermique	Combustion de :	Émission de CO ₂
	Déchets (57 % biomasse)	149 g
	Gaz naturel	206 g
	Charbon	343 g
	Lignite	360 g
	Tourbe	396 g

Combustion de **90 321t** de déchets
= production de **157 319 MWh** thermiques

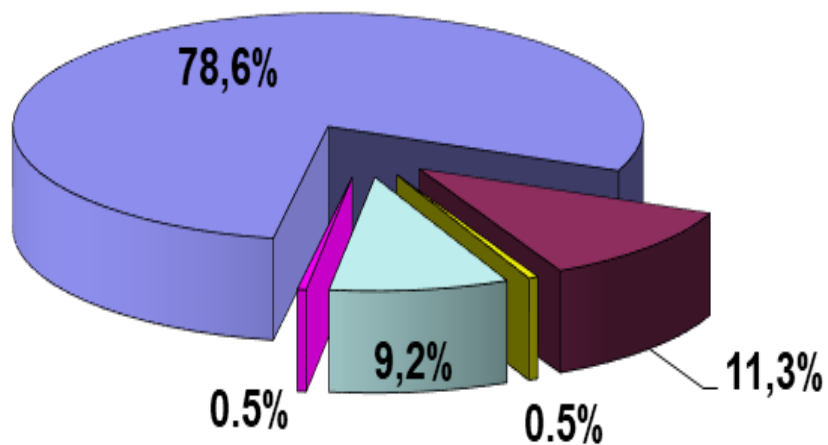
Par comparaison à la même énergie produite par la combustion du charbon, c'est l'émission de **30 520 t** de CO₂ qui a été évitée.

Efficacité énergétique

- ❑ Pour être considéré comme une usine de valorisation énergétique des déchets le coefficient d'efficacité énergétique doit être supérieur à 65 %.
- ❑ Compte tenu de la valorisation énergétique électrique de SOVVAD et de l'autoconsommation électrique et thermique (chauffage de l'air primaire du four 3, chauffage de l'eau alimentaire des 3 chaudières et chauffage des locaux) :
 - ➔ POUR 2016 : la performance énergétique globale de nos installations de valorisation est de 47,06%, compte tenu de l'arrêt pour maintenance programmée du GTA.
 - ➔ POUR 2017 : la performance énergétique globale de nos installations de valorisation est de 53,69%
 - ➔ Pour 2017, d'un point de vue thermique l'incinération de 90 321t de déchets à PCI moyen de 2 158 Th/t représente un rendement thermique de 70,91 %.

Valorisation matière et résidus ultimes

Répartition des déchets ultimes et sous produits



■ Mâchefers valorisés
(techniques routières)

■ Cendres volantes
CET classe 1

■ Métaux ferreux valorisés

■ Boues de lavage
CET classe 1

■ Métaux non ferreux valorisés

Valorisation matière et résidus ultimes

Désignation	Qté produite (t)	Répartition en %	Equivalence par rapport au tonnage de déchets incinérés
Mâchefers valorisés (techniques routières)	18 811,44	81%	20,82%
Métaux ferreux valorisés	1961,10	8,40%	2,17%
Métaux non ferreux valorisés	118,36	0,50%	0,13%
TOTAL VALORISATION	20 890,90		23,12%
Cendres volantes ISDD classe 1	2 199,96	9,50%	2,43%
Boues de lavage ISDD classe 1	107,42	0,46%	0,11%
Mâchefers non valorisés ISDND classe 2	0	0	0
TOTAL (en t)	23 198,00	100%	90320,90

Valorisation matière et résidus ultimes

❑ Mâchefers

Lot mâchefer SOVVAD	Résultats du comportement à la lixiviation
Janvier 2017	V1
Février 2017	V1
Mars 2017	V1
Avril 2017	V1
Mai 2017	V1
Juin 2017	V1
Juillet 2017	V1
Aout 2017	V1
Septembre 2017	V1
Octobre 2017	V1
Novembre 2017	V1
Décembre 2017	V1

Depuis le 1 Juillet 2012 les lots de mâchefers sont classé en 2 catégories suivant le résultats du comportement à la lixiviation :

V1 : Au moins un paramètre est non conforme aux valeurs limites de type 2 et tous les paramètres sont conformes aux valeurs limites de type 1

V2 : Tous les paramètres sont conformes aux valeurs limites de type 2

3. Politique sécurité



Politique sécurité : personnel SOVVAD

- ❑ Procédure d'accueil « formation renforcée à la sécurité » systématique pour tout nouvel arrivant, quel que soit son statut (CDI, CDD, intérimaire, stagiaire)
- ❑ Rappels et informations journalières
- ❑ Respect des recommandations CRAM concernant les recyclages des CACES et des habilitations électriques
- ❑ Création et respect de procédures spécifiques aux tâches présentant un risque identifié, en collaboration avec le personnel
- ❑ Identification des risques (document unique) en collaboration avec le personnel
- ❑ Fourniture des équipements de protection individuels nécessaires à l'exécution des tâches et vérification de leur utilisation.

Politique sécurité :

entreprises extérieures et transporteurs

- ❑ Établissement d'un plan de prévention pour tout travail confié à une entreprise extérieure, sans notion de durée minimale de l'intervention.
- ❑ Établissement de permis spécifique et inspection préalable obligatoire
- ❑ Établissement de protocoles de sécurité avec l'ensemble des transporteurs circulant sur notre site.
- ❑ Contrôle du respect des règles définies par le biais d'audits.

Politique sécurité :

- Objectif de réduction du taux de fréquence et du taux de gravité dans les critères d'obtention de l'intéressement collectif.
- En 2017 : 0 accident du travail avec Arrêt
- Maintien des 1/4 sécurité hebdomadaires afin de faire participer l'ensemble du personnel sur la thématique sécurité et ainsi favoriser les remontées de risques, presque accidents...
 - Bilan 1/4 sécurité réalisés :
 - 18 actions en faveur de l'amélioration de la santé, de la sécurité ou des conditions de travail ont été identifiées et mises en œuvre en 2017, dont les quatre plus importantes :

Politique sécurité :

- **la pose de barrières devant les travées de la fosse de réception des déchets ménagers** : empêchant les chauffeurs des camions de livraison de tomber en fosse, avec des conséquences pouvant être dramatiques.
- **la création de deux ZAR, Zones d'Accès Restreint** :
 - Une concerne le hall de réception des déchets,
 - l'autre la zone de stockage des mâchefers et ferrailles d'incinération,
 - **Le principe est d'y interdire la présence simultanée de piétons et d'un engin de manutention** : le chariot élévateur ou la chargeuse à pneus du site.
- **un dispositif BLUE SPOT** : a été installé pour améliorer la visibilité du chariot élévateur lors de ses déplacements hors ZAR.
- **et un dispositif de détection de piéton (BLAXTAIR)** : a été installé à l'arrière de la chargeuse à pneus, pour aider à surveiller les angles morts des rétroviseurs qui sont importants sur ce type d'engin.

Détection Radioactivité

- **Une seule détection radioactivité à signaler :**
 - **Le 04/04/2017 :**
 - un chargement du transit de Saint Dié a été détecté en dépassement de seuil : le SMD a fait intervenir une entreprise spécialisée pour trouver la source dans le chargement du semi remorque.
 - Il s'agissait d'Iode 131 dans des « couches chargées » suite à un traitement médical.

4. Performances environnementales



4.1 Rejets atmosphériques : dioxines et furannes

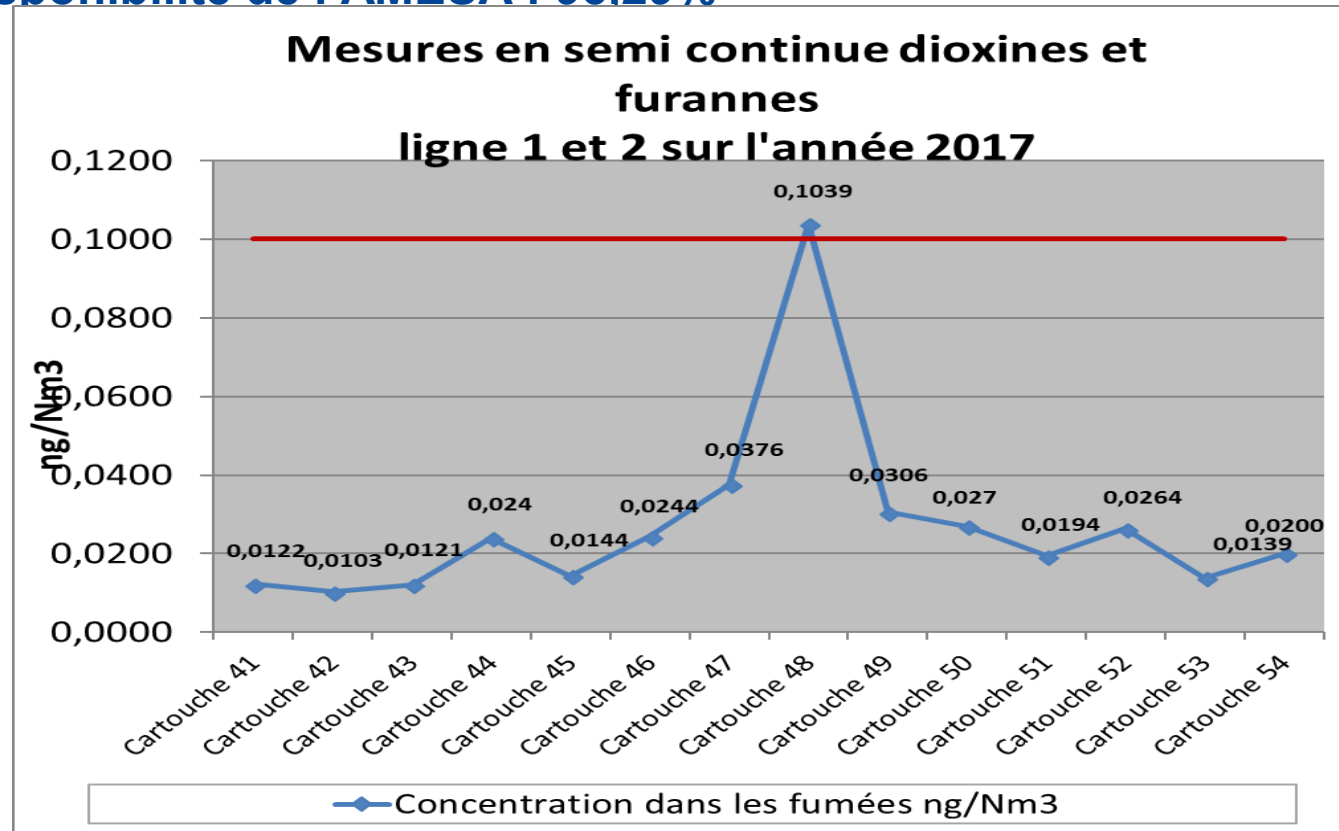
Prélèvements et mesures par organisme de contrôle :

PCDD/F I-TEQ En ng/Nm ³	Mars 2017	Septembre 2017	Seuil réglementaire
Lignes 1 et 2	0,0092	0,006	0,1 ng/Nm ³
Ligne 3	0,006	0,002	

4.1 Rejets atmosphériques : dioxines et furannes

Mesures en semi continu des dioxines et furannes

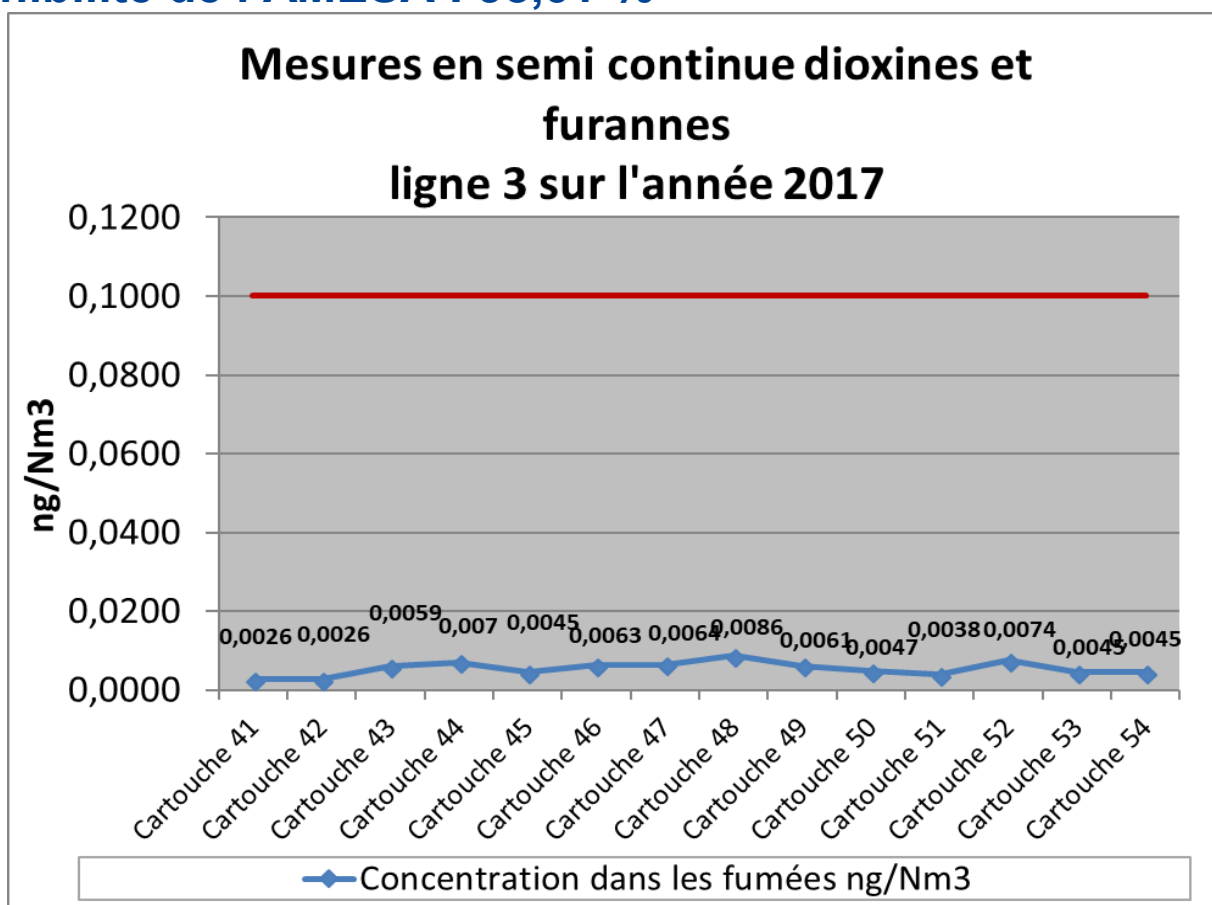
Disponibilité de l'AMESA : 95.29%



4.1 Rejets atmosphériques : dioxines et furannes

Mesures en semi continu des dioxines et furannes

Disponibilité de l'AMESA : 98,01 %



4.1 Rejets atmosphériques : dioxines et furannes

Campagne de mesures dans le lait

- En 2017, un prélèvement de lait a été réalisé en septembre afin d'assurer le suivi de l'impact en Dioxines et PCB de notre incinérateur par la société BIOMONITOR.

Date	Mesures dans le lait des dioxines et furannes en pg/gMG	Mesures dans le lait des PCB type dioxine pg/gMG	Mesures dans le lait des Dioxines + PCB type dioxine pg/gMG
Automne 2017	0.26	0,43	0,69
Teneurs maximales (selon règlement UE 1259/2011)	2.5	2	5.5

4.2 Rejets atmosphériques : autres polluants

- ❑ Paramètres mesurés en continu :
Poussières, CO, HCl, SO₂, HF, COV, NO_x
- ❑ Auto surveillance des rejets par analyseurs dont un redondant,
- ❑ 2 campagnes de mesures par organisme de contrôle effectuées Mars 2017 et Septembre 2017:
aucune non-conformité.
- ❑ Toutes les autres concentrations mesurées, et les flux calculés, sont inférieurs aux seuils réglementaires.
- ❑ Mesure en continu du NH₄⁺ dans les rejets aqueux à la place de l'analyseur de NH₃ en cheminée :
aucune non-conformité
→ Confirmation de l'efficacité des procédés de traitement

4.3 Rejets aqueux

- ❑ Auto surveillance des rejets par échantillonnage et analyses journalières, mensuelles et semestrielles.
- ❑ 2 campagnes de mesures par organisme de contrôle effectuées les :
21-22 Juin et 11-12 décembre 2017 :

Les concentrations mesurées et les flux calculés sont inférieurs aux valeurs limites de l'arrêté préfectoral.

→ Confirmation de l'efficacité des procédés de traitement

4.4 Suivi environnemental : métaux

Obligation d'un suivi de l'impact annuel des retombées de métaux depuis janvier 2006.

- ❑ Réalisation de la campagne de prélèvement du 7 septembre 2017 au 2 novembre 2017 par BIOMONITOR sur :
 - Des choux de culture exposés 8 semaines
 - Un indicateur biologique d'accumulation : les bryophytes terrestres

- ❑ Métaux recherchés :

- cadmium	- mercure
- nickel	- plomb
- thallium	- arsenic

CONCLUSIONS :

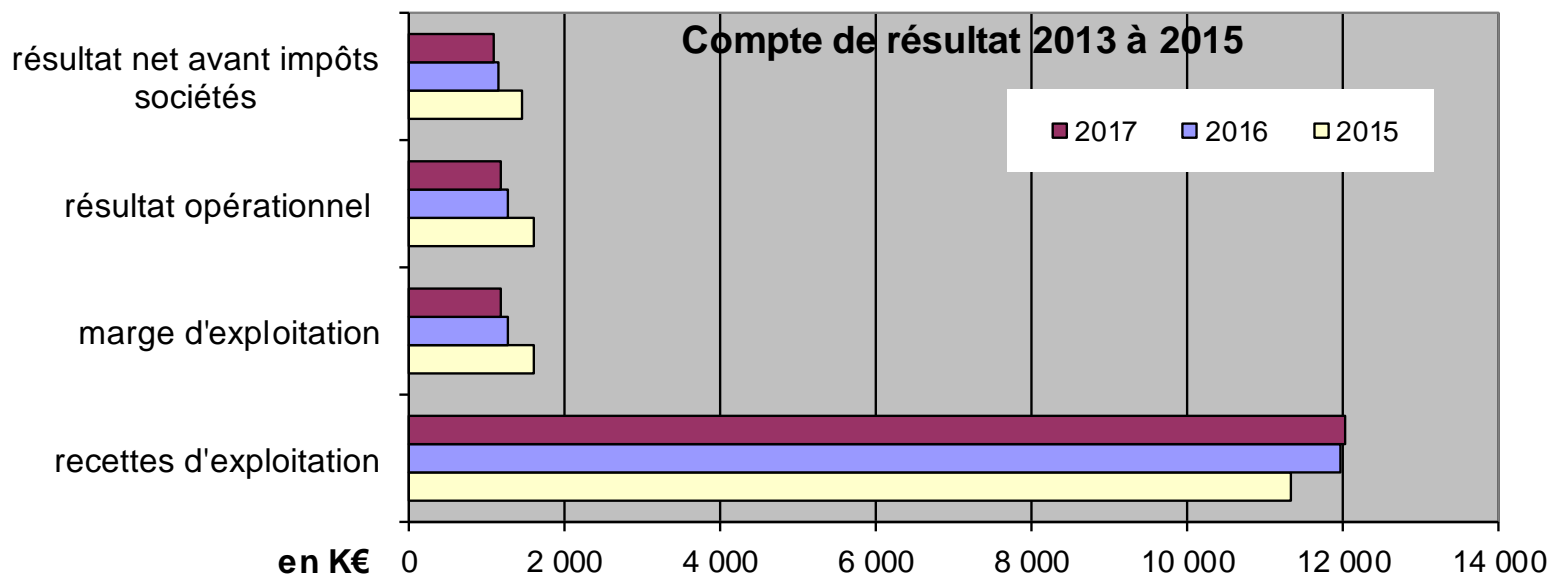
- ❑ L'analyse des métaux dans les choux et bryophytes terrestres, matrices favorisant la bioaccumulation des polluants, traduit l'absence d'impact significatif de l'usine SOVVAD sur son environnement pour la campagne 2017.

5. Compte de résultat 2017



Compte de résultat 2017

	2015	2016	2017	variation (%)
recettes d'exploitation	11 351	11 968	12 034	0,55
marge d'exploitation	1 616	1 260	1 170	-7,14
résultat opérationnel	1 616	1 260	1 170	-7,14
résultat net avant impôts sociétés	1 442	1 138	1 104	-2,99



Compte de résultat 2017

- **Les recettes de l'activité s'élèvent à 12 034 K€ en 2017, en augmentation de 0,55%** par rapport à 2016.
- **Le chiffre d'affaires** (hors TGAP sur les déchets entrants) réalisé avec le SMD s'élève à **8 728 135 € HT**, pour **85 786 tonnes** et un prix moyen de **101,74 € HT/t**.
- **La hausse de la TGAP** à la charge du client est de **323 k€ (de 8,24 à 12 €/t)**.
- **Le tonnage total traité (90 321 t) régresse de 1 306 tonnes** : malgré la mise en balles et les refus de tri qui permettent de ne pas stopper l'hiver par manque de déchets, mais suite à la baisse de la disponibilité des 3 lignes de traitement, causée par les arrêts pour fuites chaudières au 1^{er} trimestre et la casse de l'extracteur mâchefer de la ligne 3 en juin 2017.
- **Le chiffre d'affaires des DAE est de 205 k€**. Cette apparente croissance s'explique par le changement de facturation des refus de tri qui sont passés du statut d'OM à celui de DAE.
- **La recette de vente d'électricité se monte à 1 687 k€ (contre 1 669 k€ en 2016)** : Malgré la baisse du tonnage traité, la vente d'électricité a été supérieure à 2016, principalement du fait du non arrêt du GTA, contrairement à 2016 lors de sa visite majeure.
- **Le Résultat Net en baisse de 3 %** s'explique principalement par les travaux réalisés suites aux pannes et fuites ainsi qu'à la constitution d'une provision (**-503 k€**) pour risque de dépréciation du stock de pièces de rechange.

6. Perspectives 2018



Perspectives 2018

- ❑ **Renouvellement de la triple certification : ISO 9001 – ISO 14001 et OHSAS 18001**

→ Cet audit s'est déroulé avec succès les 6 et 7 juin 2018 : aucune non-conformité, mineure ou majeure, mais des points positifs.

- ❑ **Attribution par EVODIA (ex SMD) du contrat de DSP pour et la modernisation et l'exploitation de l'usine, ainsi que la création d'un Réseau de Chaleur Urbain desservant Rambervillers.**

Ceci à compter du 1^{er} Novembre 2018.

Merci pour votre attention.